



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Poser maintenant les gestes porteurs pour assurer la relance de l'économie

Recommandations en vue du dépôt du budget 2021-2022

.....

Mémoire présenté à l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada

18 février 2021

Table des matières

Contexte	3
Introduction.....	3
1. Sortir l'économie de la crise.....	5
2. Soutenir la relance de l'économie canadienne	10
3. Dynamiser les échanges commerciaux.....	11
4. Éliminer l'iniquité fiscale et établir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire.....	13
Conclusion	15
Synthèse des recommandations	16

Contexte

Forte d'un réseau de plus de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) agit sur deux fronts : porter la voix du milieu des affaires montréalais et offrir des services spécialisés aux entreprises et à leurs représentants. Toujours au fait de l'actualité, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la CCMM vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Ce mémoire présente les recommandations de la Chambre en vue du dépôt du budget 2021 du gouvernement du Canada.

Introduction

Le budget 2021-2022 du gouvernement du Canada prendra effet dans un contexte totalement atypique, alors que la crise provoquée par la pandémie de la COVID-19 n'est pas encore résorbée. Même si la lutte contre la pandémie restera la priorité immédiate, ce budget doit être élaboré de manière à soutenir la relance qui s'amorcera durant les prochains mois. Le rythme de cette relance dépendra évidemment du succès de la campagne de vaccination – à cet égard, l'engagement du gouvernement à vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici septembre prochain est fondamental et doit être respecté. En parallèle, l'arrivée d'une nouvelle administration aux États-Unis avec l'élection de Joe Biden aura un effet sur les relations commerciales entre les deux pays. L'approche de la nouvelle administration en matière de libre-échange, ainsi que la gestion de la pandémie, aura un effet sur la vigueur de la reprise économique au Canada.

Le milieu des affaires de la région métropolitaine n'a pas attendu à 2021 pour se mobiliser en vue de la relance. En effet, dès août 2020, la Chambre et une vingtaine de partenaires ont lancé le mouvement Relançons MTL avec le soutien de Développement économique Canada (DEC), en collaboration avec les autres ordres de gouvernement. Ce mouvement a permis de mobiliser tous les acteurs de l'écosystème économique du Grand Montréal pour assurer la relance des secteurs stratégiques de la métropole. Plus de 6 000 membres de la communauté ont ainsi contribué à l'élaboration de dix plans d'action sectoriels, en plus d'un plan d'action propre au centre-ville. Ces plans ont été largement diffusés et ont obtenu l'adhésion de tous les partenaires concernés.

Les recommandations qui en découlent trouvent écho dans le présent mémoire de la Chambre.

Une crise économique inédite

La crise économique liée à la COVID-19 ne résulte pas de déséquilibres sur les marchés réels ou financiers. Son déclenchement est le résultat direct de l'arrêt forcé des activités économiques pour des raisons sanitaires. Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé que le PIB mondial s'est affaïssé de 4,4 %¹ en 2020. À titre de comparaison, la crise de 2008 avait entraîné une baisse du PIB mondial de 1,7 % en 2009².

La position financière du Canada au moment du déclenchement de la crise était solide, alors que la dette fédérale équivalait à 31,3 % du PIB, ce qui plaçait le pays au premier rang du G7. Cette position aurait pu être encore plus robuste, sachant que le Canada a enchaîné des déficits depuis 2015 alors que l'économie a connu une croissance annuelle moyenne de 1,7 % de 2016 à 2019³.

La nature de la crise a forcé les gouvernements à agir rapidement pour contrer les effets dévastateurs des mesures sanitaires sur l'économie. La Banque du Canada ne pouvant réduire davantage le taux d'intérêt directeur, l'action gouvernementale s'est concentrée sur la hausse des dépenses publiques et la mise en

¹ Fonds monétaire international, *Real GDP Growth*, octobre 2020 [En ligne : [World Economic Outlook \(October 2020\) - Real GDP growth \(imf.org\)](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2020/10/01/real-gdp-growth)]

² Banque mondiale, *GDP growth (annual %)* [En ligne : [GDP growth \(annual %\) | Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/ny.gdp.zs)]

³ Statistique Canada, *Tableau 36-10-0130-01 – Produit intérieur brut, indices de prix annuels (2012=100)* [En ligne : [Produit intérieur brut, indices de prix annuels \(2012=100\) \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-10-0130-01/2020001/article/00001-eng.htm)]

place de programmes d'aide complémentaires. Ces programmes, aussi nécessaires étaient-ils, sont à l'origine des pressions immenses sur les finances publiques au niveau fédéral et, dans une moindre mesure, au niveau provincial. Les dépenses engagées pour combattre la pandémie ont en effet engendré un déficit budgétaire qui atteindra vraisemblablement 381 milliards de dollars pour l'année 2020-2021⁴; la dette publique grimpera ainsi à 49 % du PIB⁵.

Il importe de rappeler que le Québec a été la province la plus lourdement frappée par la première vague de la COVID-19. En mars et avril 2020, le PIB du Québec a reculé de 25 %, alors que 40 % de son économie était mise à l'arrêt. Cependant, une fois passé ce choc initial, l'économie québécoise a démontré une résilience surprenante, si bien qu'au terme de l'année 2020, la baisse du PIB réel a été de 5,5 %, comparativement à 5,8 % pour l'ensemble du Canada⁶.

Cependant, à l'image de l'ensemble du Canada, ce rebond au Québec et dans la région métropolitaine a été très inégal selon les secteurs. Les analystes désignent cette reprise avec la lettre K, soit le retour de la croissance pour certains secteurs et une chute qui se prolonge pour d'autres. Ce déphasage entraîne des conséquences bien réelles. Des secteurs entiers, dont le tourisme, le commerce de détail, les industries culturelles et créatives ou encore le transport aérien et l'industrie aérospatiale ne sont toujours pas en mesure de reprendre leurs activités. Des centaines de milliers d'emplois sont en jeu et le potentiel économique du Canada pourrait être affaibli à long terme.

Risque d'une déstructuration de l'activité au centre-ville et d'un affaissement des actifs

La Ville de Montréal a été l'épicentre de la pandémie au Canada pendant la première moitié de 2020. Ses pertes ont été estimées à 8,2 milliards de dollars⁷, soit 5,5 % de son PIB. Cependant, grâce à la grande diversité et à la robustesse de sa base économique, elle a pu se relever rapidement lors de l'accalmie de l'été 2020. Le Grand Montréal a alors retrouvé 99 % du niveau des emplois pré-pandémie en moins de deux trimestres⁸. Ce rebond a été le plus important des 20 plus grandes métropoles d'Amérique du Nord.

La relance dans la région métropolitaine est demeurée cependant très hétérogène. Des secteurs entiers, tels que le tourisme, certains segments des industries culturelles ou encore la restauration et l'hébergement, ont continué de brûler leurs liquidités alors qu'ils étaient dans l'incapacité de retrouver un niveau suffisant d'activité. Pour certains, il faudra plusieurs années avant qu'une véritable relance se concrétise. Afin de donner une chance à ces entreprises de se rétablir, il sera primordial de maintenir les programmes d'aide publics et de reporter les remboursements de prêts bien après la réouverture complète de l'économie.

La pandémie a tout particulièrement fragilisé les centres-villes. Les répercussions de la crise ont varié dans le temps et selon les territoires. Tous les quartiers d'affaires ont souffert durant la première vague. Toutefois, la grande majorité de ces zones a retrouvé une certaine vigueur au courant de l'été, avec le redémarrage des activités et la réouverture des commerces. Les lieux d'affaires en région ont aussi bénéficié de l'afflux de touristes en provenance des villes. Or, le centre-ville de Montréal, comme les centres-villes des autres métropoles canadiennes, n'a jamais retrouvé son affluence. En effet, seulement environ 5 % des travailleurs s'y rendent, et il est déserté par les touristes locaux et internationaux et les étudiants. Cette situation a perduré durant toute la période estivale et a empiré avec le second confinement général depuis la fin de l'automne.

Les décisions de télétravail généralisé pourraient engendrer une diminution marquée des taux d'occupation des locaux pour bureaux, ce qui accentuera la baisse persistante de l'achalandage, risquera de détériorer le tissu social du centre-ville et entraînera une baisse des valeurs foncières. De fait, on peut craindre le

⁴ Gouvernement du Canada, *Énoncé économique de l'automne 2020*, novembre 2020 [En ligne : [Énoncé économique de l'automne de 2020 \(budget.gc.ca\)](https://www.budget.gc.ca/2020/11/30/2020-11-30-ec-economique)]

⁵ Gouvernement du Canada, *op. cit.*

⁶ RBC, *Provincial Outlook – December 2020* [En ligne : [2021 Promises Better Days from Coast to Coast - RBC Economics](https://www.rbc.com/economics/provincial-outlook)]

⁷ La Presse, *L'économie de Montréal a perdu 8,2 milliards*, 30 novembre 2020 [En ligne : <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2020-11-30/covid-19/l-economie-de-montreal-a-perdu-8-2-milliards.php>]

⁸ Statistique Canada, *Caractéristiques de la population active selon les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, données mensuelles désaisonnalisées* [En ligne : [Caractéristiques de la population active selon les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, données mensuelles désaisonnalisées \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-625-x/2020001/article/00001-eng)]

spectre d'une spirale de déstructuration. À cet égard, un coup de sonde de la Chambre réalisé en janvier 2021 auprès des commerçants et des entreprises de la zone indiquait que jusqu'à 20 % des PME pourraient devoir fermer si les mesures sanitaires se prolongent.

Ce constat est maintenant reconnu par tous les gouvernements et des initiatives ont été lancées pour contrer le risque de dévitalisation du centre-ville de Montréal. **Nous demandons au gouvernement du Canada de se montrer très attentif à l'évolution de la situation et d'investir pour assurer la résilience et la relance des centres-villes des grandes villes canadiennes.**

Agir sur l'élément le plus fondamental de la relance : la confiance

Relançons MTL a confirmé la grande fragilité de plusieurs entreprises, la très forte asymétrie des effets de la crise sur les secteurs économiques et la présence d'enjeux transversaux qui pourraient ralentir la relance, voire la faire dérailler. En parallèle à Relançons Montréal, la Chambre a consulté des représentants d'entreprises du Grand Montréal pour connaître leurs priorités et leurs préoccupations en vue du prochain budget, par le biais d'un coup de sonde auprès de près de 500 décideurs économiques.

Ces exercices de consultation ont mis en lumière l'importance de renforcer la confiance des investisseurs et des consommateurs. La réussite de cette relance nécessitera des décisions d'investissement et d'embauche de la part d'entreprises très inquiètes de l'incertitude liée au rythme de sortie de la pandémie, du délai avant la réactivation de leurs activités et de la détérioration de leurs liquidités alors même qu'elles doivent souvent revoir leur modèle d'affaires. Les ménages canadiens et les citoyens se préoccupent aussi des pertes d'emplois et, lorsqu'ils peuvent travailler, des pertes d'heures travaillées et de la baisse de leurs revenus.

Il n'y aura pas de relance réussie si la confiance n'est pas au rendez-vous. Préserver, voire renforcer la confiance des Canadiens doit être l'objectif principal du budget 2021-2022 du gouvernement du Canada.

Pour maintenir la confiance des investisseurs et des consommateurs, le gouvernement devra aussi s'engager sur le plan fiscal. Il lui faudra démontrer qu'il gardera le contrôle des finances publiques et qu'il sera possible de revenir à une situation d'équilibre budgétaire sans avoir recours à d'éventuelles hausses du fardeau fiscal. Étant donné la taille des déficits prévus pour 2020-2021 et 2021-2022, il ne sera sans doute pas possible d'y arriver en cinq ans – un échancier sur dix ans permettrait d'éviter une période d'austérité trop dure qui remettrait en question la relance de l'économie.

1. Sortir l'économie de la crise

La Chambre tient pour acquis que l'objectif de vaccination du gouvernement du Canada sera atteint, et qu'il permettra la reprise de la majeure partie de l'activité économique, en passant par une réouverture des frontières pour les touristes et les travailleurs. Il faudra cependant continuer à assurer un soutien aux secteurs qui demeureront affectés par la crise à moyen terme, en raison des dommages de la pandémie qui se résorberont lentement et du retour de la demande pré-pandémie qui pourrait prendre plusieurs années.

Maintenir et étendre les mesures d'aide transversales

Dès le début de la pandémie, le gouvernement du Canada s'est montré très réactif en mettant en place des mesures d'aide qui ont pu être décaissées rapidement. Ces mécanismes exhaustifs comprennent la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Prestation canadienne d'urgence (PCU) – maintenant appelée Prestation canadienne de la relance économique –, le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) – qui remplace l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial – et le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés (PCSDT).

Au fur et à mesure que la pandémie a progressé, le gouvernement du Canada a adapté ses programmes d'aide. La Chambre a salué sa réactivité et son agilité à cet égard. La mise sur pied du programme de la SUCL constitue un bon exemple. Ce dernier a été revu entièrement afin de rehausser son taux d'utilisation et de faciliter les processus pour les entreprises souhaitant y avoir recours.

Grâce aux mesures d'aide du gouvernement du Canada, de nombreuses entreprises ont pu traverser la crise malgré une baisse de leurs activités. Bon nombre d'entre elles s'inquiètent maintenant de la manière dont on mettra fin à ces programmes. Clairement, l'autorisation de rouvrir ne signifie nullement le retour de la clientèle immédiate. De plus, plusieurs PME sont aux prises avec un niveau d'endettement excessif et sont à court de leviers financiers. Certains programmes devraient être adaptés en fonction de ces niveaux d'endettement et de la très grande précarité qui caractérise les centres-villes.

Dans un tel contexte, la Chambre demande (1) que le gouvernement du Canada maintienne ses programmes d'aide jusqu'en décembre 2021; (2) qu'il revoie les modalités de certains programmes de prêts gouvernementaux, tel que le PCSDT, en augmentant notamment leur part subventionnaire; et (3) que les mesures d'aide pour couvrir les frais fixes comme le SUCL comportent des plafonds qui prennent en compte la différence de coût entre les différents lieux d'implantation des entreprises bénéficiaires.

Recommandation n° 1 : Maintenir les programmes d'aide généraux jusqu'à la fin décembre et en revoir les modalités, notamment en augmentant la part subventionnaire des programmes de prêts et en prenant en compte la différence de coûts associée au lieu d'implantation d'une entreprise.

Adopter des programmes d'aides sectorielles

Relançons MTL a permis de faire le point sur la situation des secteurs névralgiques de l'économie montréalaise. L'un des principaux constats est l'impact très asymétrique de la pandémie sur les différentes industries. L'analyse a démontré que les mesures d'aide transversales proposées par le gouvernement du Canada ont été utiles, mais que celles-ci ne suffisent pas à compenser adéquatement les pertes des entreprises dans les secteurs les plus touchés. **Nous réclamons avec insistance des mesures d'aide sectorielles ciblées.**

- **Transport aérien et aérospatiale**

Le transport aérien et l'aérospatiale font partie des secteurs qui ressentent le plus l'impact des mesures sanitaires. Le trafic aérien, qui est étroitement lié aux échanges internationaux, a diminué de 60 % en 2020⁹. L'écosystème du secteur aérien étant fortement intégré, cette baisse a entraîné des réductions importantes de revenu dans l'ensemble de l'industrie aérospatiale (baisse de la maintenance, affaissement de l'achat de pièces, annulation de commandes de nouveaux avions, report de projets majeurs de R-D, etc.).

Le secteur aérospatial est un élément clé de l'économie du Québec et du Canada. Quelque 3 % de la production aérospatiale mondiale provient du Canada, et près de 53 % de ces activités sont situées au Québec^{10,11}. L'aérospatiale représente 12 % des investissements en R-D du secteur manufacturier canadien¹² et près de 35 % des emplois canadiens dans ce secteur se trouvent dans la région métropolitaine. De fait, il s'agit donc du premier poste d'exportation de la province¹³.

⁹ OACI, *Effects of Novel Coronavirus (COVID-19) on Civil Aviation: Economic Impact Analysis*, février 2021 [En ligne : [Microsoft PowerPoint - Coronavirus New Format TH 03 Feb Toru.pptx \(icao.int\)](#)]

¹⁰ AeroDynamic Advisory, *The Global Aerospace Industry*, juillet 2018 [En ligne : [PowerPoint Presentation \(aerodynamicadvisory.com\)](#)]

¹¹ Aéro Montréal, *Secteur de l'aérospatiale* [En ligne : [Aérospatiale \(aeromontreal.ca\)](#)]

¹² Statistique Canada, *Tableau 27-10-0333-01 – Dépenses au titre de la recherche et développement intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries fondé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le pays de contrôle et le type de dépenses (x 1 000 000)* [En ligne : [Ajouter ou enlever des données - Dépenses au titre de la recherche et développement intra-muros des entreprises, selon le groupe d'industries fondé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\), le pays de contrôle et le type de dépenses \(statcan.gc.ca\)](#)]

¹³ Statistique Canada, *Commerce international des marchandises du Québec*, 2019 [En ligne : <https://stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/commerce-exterieur/bulletins/comint-vol20-no4.pdf>]

L'importance du secteur justifie donc de déployer une stratégie ambitieuse de soutien aux transporteurs aériens canadiens et aux entreprises aérospatiales, afin de maintenir leur expertise et leur compétitivité, tout en investissant dans le développement de la filière aérospatiale. Les principaux concurrents internationaux du Canada ont déjà mis en place de tels plans, ce qui met nos entreprises en position de faiblesse. De plus, sans aide gouvernementale, nous craignons une perte de compétitivité et un effondrement de la position concurrentielle de nos entreprises lorsque la reprise se manifesterait. Ce sont des milliards de revenus d'exportation et des dizaines de milliers d'emplois bien rémunérés qui sont en jeu.

La Chambre recommande donc d'agir sur différents fronts pour soutenir les secteurs du transport aérien et de l'aérospatiale. Tout d'abord, Ottawa doit s'engager à appuyer financièrement les transporteurs canadiens. Il doit également établir clairement les règles d'accès à cette aide, y compris les conditions de remboursement des billets achetés avant la pandémie, le déploiement d'un réseau de liaisons régionales subventionnées s'il y a lieu et le maintien des promesses d'achat d'aéronefs canadiens lorsque la conjoncture le permettra.

Par ailleurs, pour éviter une déstructuration du secteur aérospatial, nous recommandons d'octroyer un soutien financier direct, qui pourra prendre la forme (1) d'un programme dédié pour financer la R-D vers les produits et les appareils du futur et (2) d'une bonification du soutien aux PME dans l'implantation de technologies numériques et de fabrication avancée¹⁴. Nous demandons également au gouvernement fédéral d'augmenter les enveloppes attribuées à NAV Canada, à l'ACSTA et à Transports Canada pour permettre aux transporteurs aériens et aux principaux aéroports canadiens d'obtenir un congé de paiement le temps que l'industrie retrouve son niveau d'activité.

- **Tourisme**

Selon les données de l'OCDE, la COVID-19 a entraîné une baisse de 80 % du tourisme international en 2020¹⁵, ce qui représente des pertes d'au moins 1 200 milliards de dollars. La réduction du nombre de touristes internationaux affecte lourdement le Grand Montréal, où 61 % des revenus touristiques proviennent des voyageurs internationaux. De plus, les mesures sanitaires et les changements de comportement se sont également traduits par la réduction des dépenses des touristes locaux.

La diminution du nombre d'événements touristiques d'affaires (congrès internationaux, etc.) a, à elle seule, privé l'économie locale de 216 millions de dollars en retombées économiques. Cette perte de revenus risque d'engendrer une dégradation de l'offre de services et pourrait avoir un effet négatif sur les investissements étrangers qui découlent de ces événements.

La Chambre recommande de soutenir la survie des acteurs du tourisme de Montréal et des autres métropoles canadiennes par des mesures financières ciblées. Il faut notamment rendre rapidement effective (et rétroactive) la bonification du programme fédéral sur les loyers annoncée le 9 octobre dernier, en modifiant les montants selon la lourdeur des pertes et en s'assurant que le programme profite aux plus petites entreprises.

Nous demandons également de dégager des sommes additionnelles pour aider les organisateurs d'événements, les hôtels, les restaurants et les lieux touristiques à traverser la crise et à se préparer au retour éventuel des touristes locaux et internationaux¹⁶.

¹⁴ Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action enrichi pour renforcer les secteurs de l'aérospatiale et du transport aérien*, octobre 2020 [En ligne : [Plan d'action enrichi pour l'aérospatiale et le transport aérien | CCMM](#)]

¹⁵ OCDE, *Tourism Policy Responses to the coronavirus (COVID-19)*, 2020 [En ligne : <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/tourism-policy-responses-to-the-coronavirus-covid-19-6466aa20/>]

¹⁶ Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action pour renforcer le secteur du tourisme*, novembre 2020 [En ligne : [Plan d'action pour renforcer le secteur du tourisme | CCMM](#)]

- **Industries culturelles et créatives**

Montréal est reconnue pour son secteur créatif et la qualité de ses événements culturels. Ces nombreux événements contribuent à attirer des millions de touristes et ont permis de générer 9,4 milliards de dollars de retombées économiques pour le Québec en 2017. L'ensemble de ces industries représentait 92 000 emplois dans le Grand Montréal en 2019.

Certains secteurs des industries culturelles et créatives ont été parmi ceux les plus durement touchés par les différentes mesures de distanciation sociale, ainsi que par la fermeture des frontières. Tous les artistes, organismes culturels et lieux de diffusion qui dépendent du présentiel pour la tenue de leurs activités sont en péril.

Bien que la SSUC et la PCU/PCRE aient permis d'apporter un soutien financier aux nombreux artistes et créateurs depuis le début de la pandémie, les réalités de l'industrie font que ces programmes ne sont pas toujours adaptés aux besoins des milieux culturels. Les emplois y sont souvent précaires et les filets sociaux ne se prêtent pas adéquatement à leur situation. Sans mesures supplémentaires, on craint un exode massif de ces travailleurs vers d'autres secteurs économiques. La Chambre demande donc de prévoir des sommes additionnelles pour préserver l'offre culturelle canadienne. Il faudrait notamment revoir les programmes d'aide, en incluant les cachets artistiques des organisations culturelles dans les critères d'admissibilité¹⁷.

Recommandation n° 2 : Établir une stratégie d'aide sectorielle et des politiques ambitieuses, en considérant notamment :

- a) **Appuyer financièrement les transporteurs aériens, soutenir la R-D et l'implantation de technologies numériques et de fabrication avancée dans l'industrie aérospatiale, et augmenter le budget de NAV Canada, de l'ACSTA et de Transports Canada pour accorder un congé de paiement aux transporteurs aériens et aux principaux aéroports;**
- b) **Bonifier les mesures d'aide destinées au secteur du tourisme en prenant en compte la lourdeur des pertes encourues et dégager des sommes additionnelles pour aider les acteurs du milieu à se préparer au retour éventuel des touristes locaux et internationaux;**
- c) **Soutenir les industries culturelles et créatives pour préserver l'offre culturelle canadienne, notamment en incluant les cachets artistiques dans les critères des aides.**

Investir dans la relance des centres-villes canadiens

Les différentes fonctions qui animent habituellement les centres-villes, notamment le travail, les études, le tourisme et le magasinage, sont toutes touchées par la crise. Comme la Chambre l'a évoqué dans son « Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal », il y a un risque que la situation conjoncturelle se transforme en crise structurelle. Il est primordial de prévenir un affaissement cumulé des centres-villes canadiens. L'impact serait lourd sur la capacité du Canada à générer de la croissance à long terme.

La Chambre demande que les centres-villes des métropoles canadiennes soient reconnus comme des secteurs économiques à part entière et qu'ils bénéficient d'une stratégie d'aide ciblée. À cet effet, la Chambre demande d'octroyer au ministère du Développement économique et des Langues officielles une enveloppe dédiée qui servira à financer une stratégie nationale de relance des centres-villes des grandes métropoles du Canada. Cette stratégie devrait déployer rapidement des programmes d'aide en appui à des mesures et à des initiatives structurantes qui seraient mises en place par des acteurs du milieu afin de préserver la vitalité et l'attractivité des centres-villes canadiens. Les actions porteraient sur le soutien à la

¹⁷ Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action enrichi pour renforcer les industries culturelles et créatives*, novembre 2020 [En ligne : [Plan d'action enrichi pour renforcer les industries culturelles et créatives | CCMM](#)]

trame commerciale et sur le rehaussement de l'achalandage afin de retrouver la vigueur économique qui définit les centres-villes¹⁸.

Recommandation n° 3 : Octroyer une enveloppe au ministère du Développement économique et des Langues officielles afin d'appuyer la vitalité économique des centres-villes par l'intermédiaire des mesures structurantes développées par les acteurs du milieu.

Appuyer des projets d'infrastructure porteurs de relance pour Montréal et le Québec

La relance de l'économie constitue un moment opportun pour amorcer des travaux structurants pour l'économie de la métropole. L'État, par ses dépenses d'investissement, peut en effet compenser le ralentissement des investissements privés, le temps que se dissipent les incertitudes concernant la fin des mesures de confinement. En investissant dans des projets d'infrastructure porteurs et prêts à être lancés rapidement, les autorités publiques envoient un signal important aux autres acteurs économiques.

La Chambre tient à souligner le leadership dont le gouvernement du Canada a fait preuve dans le projet de Contrecœur et dans l'entente Québec-Canada sur le logement, qui doivent servir d'exemples de projets porteurs pour la relance et essentiels pour répondre aux besoins des Québécois et des Canadiens.

Dans le contexte de sa stratégie de relance, le gouvernement du Canada a déjà indiqué son intention d'investir massivement dans des infrastructures. De plus, il a récemment annoncé des investissements de 15 milliards de dollars sur huit ans en transport en commun. En raison de leur caractère structurant, les deux projets suivants devraient recevoir le soutien du gouvernement dans le cadre de cette stratégie.

- **Aéroports de Montréal**

Aéroports de Montréal (ADM) avait prévu de nombreux investissements, dont certains de mise à niveau des infrastructures, avant que la pandémie ne réduise ses revenus de près de 300 millions de dollars en 2020 seulement¹⁹. L'annonce, lors de la mise à jour économique de novembre 2020, d'un report des loyers pour les aéroports comme Montréal-Trudeau a bien été accueillie, mais les acteurs du milieu indiquent que cette aide ne sera pas suffisante.

En ce qui a trait aux investissements visant la croissance de l'économie, le gouvernement du Canada a fait preuve de leadership pour trouver une solution au financement d'une station du REM à Montréal-Trudeau. Ce leadership doit permettre de boucler rapidement le financement, en plus de financer un lien entre la gare du REM et la gare Dorval de VIA Rail. Cela favoriserait la création d'un pôle intermodal complet reliant les passagers transitant par l'ADM avec les villes d'Ottawa et de Windsor à l'ouest, et Québec à l'est, ce qui amènerait des retombées économiques, sociales et environnementales substantielles²⁰.

- **Train à grande fréquence Québec-Windsor**

La réalisation du train à grande fréquence (TGF) entre Québec et Windsor en Ontario proposé par VIA Rail améliorerait considérablement la desserte dans le principal corridor de transport du pays. Ottawa et la Banque d'infrastructure du Canada (BIC) ont déjà investi 71 millions de dollars pour créer un bureau de projet afin d'analyser la viabilité du TGF et de proposer des recommandations qui devaient être dévoilées en 2020²¹. La Chambre demande au gouvernement fédéral de

¹⁸ Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal*, décembre 2020 [En ligne : [Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal | CCMM](#)]

¹⁹ Aéroport de Montréal, *ADM Aéroports de Montréal annonce de nouvelles mesures pour le maintien de ses opérations*, février 2021 [En ligne : [2021-02-04 - Communiqué Détenteurs d'obligations VF \(final\).pdf \(admtl.com\)](#)]

²⁰ Radio-Canada, *ADM souhaite que le REM relie l'aéroport Trudeau à la gare de VIA Rail* | [Radio-Canada.ca \(radio-canada.ca\)](#)

²¹ Gouvernement du Canada, *Le gouvernement du Canada prend des mesures pour approfondir l'examen de la proposition de VIA Rail concernant le train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto*, 2019 [En ligne : [Le gouvernement du Canada prend des mesures pour approfondir l'examen de la proposition de VIA Rail concernant le train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto - Canada.ca](#)]

s'engager à financer la réalisation du projet, tout en assurant des retombées économiques pour les entreprises canadiennes lors des appels d'offres.

Recommandation n° 4 : Investir dès maintenant dans deux projets porteurs pour la relance : le lien entre la gare du REM et la gare Dorval de VIA Rail à l'aéroport de Montréal, et le TGF Québec-Windsor.

2. Soutenir la relance de l'économie canadienne

La Chambre comprend que la priorité immédiate est de gérer la crise sanitaire et de prendre les bonnes décisions pour amorcer la reprise. Afin que le prochain budget puisse bien répondre aux besoins financiers d'une relance rapide et réussie, il faut se préparer adéquatement.

Agir comme un levier de pratiques durables et d'innovation

- **Transformation des modèles d'affaires et virage numérique**

La transformation des modèles d'affaires et le virage numérique sont passés à une vitesse supérieure durant la pandémie. Cependant, de nombreuses entreprises demeurent dans une situation de gestion de crise et manquent de liquidités pour accélérer leur virage et revoir leur modèle d'affaires.

À long terme, la compétitivité de nos entreprises dépendra de leur capacité à prendre le virage numérique, à adopter de nouvelles technologies et à gérer les risques liés à la cybersécurité, notamment dans le domaine de la finance. Or, la pandémie a révélé d'importantes disparités dans la capacité qu'ont les entreprises à mettre en œuvre cette transition et à accroître leur productivité.

La Chambre demande de bonifier le programme d'aide à l'innovation du Canada en soutien aux transformations numériques afin de couvrir une partie de ces investissements pour les entreprises²². Il faudra tout particulièrement soutenir les détaillants dans le développement de leurs compétences numériques. À cet effet, nous recommandons le déploiement d'un programme fédéral de subvention pour développer les rues principales marchandes numériques^{23, 24}, à l'exemple de ce qui a été fait en Ontario et qui a permis à de nombreux commerçants d'accroître leur présence dans le commerce en ligne.

- **Transition vers une économie sobre en carbone et résiliente**

Nous assistons à une prise de conscience de plus en plus aiguë de l'importance de réussir notre transition vers une économie sobre en carbone. Les travaux de la Chambre dans le cadre de Relançons MTL ont fait ressortir un fort consensus pour que les efforts de relance accélèrent cette transition. Le gouvernement du Canada a indiqué son intention de veiller à ce que la relance de l'économie soit verte, notamment en investissant 10 milliards de dollars par l'entremise de la BIC dans des projets de transport zéro émission ou encore de rénovations écoénergétiques. Ottawa a également dévoilé son ambitieux Plan climatique canadien en décembre 2020.

La Chambre encourage le gouvernement du Canada à poursuivre ses efforts dans cette direction. Les études sectorielles de Relançons MTL ont permis de cibler quatre priorités : 1) accentuer les mesures d'aide pour favoriser le développement et l'adoption de technologies propres par les entreprises canadiennes, 2) devenir un principal acheteur de technologies vertes canadiennes,

²² Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action enrichi pour renforcer le secteur des technologies de l'information et des communications*, décembre 2020 [En ligne : [Plan d'action enrichi pour renforcer le secteur des technologies de l'information et des communications | CCMM](#)]

²³ Pour plus de détails, voir : CCMM, *Plan d'action enrichi pour renforcer le commerce de détail*, décembre 2020 [En ligne : [Plan d'action enrichi pour renforcer le commerce de détail | CCMM](#)]

²⁴ Gouvernement de l'Ontario, *L'Ontario et le Canada aident les petites entreprises à passer au numérique*, juin 2020 [En ligne : [L'Ontario et le Canada aident les petites entreprises à passer au numérique | Salle de presse de l'Ontario](#)]

3) continuer à soutenir les compagnies de transport en commun dans leurs objectifs zéro émission, et 4) valoriser les pratiques de finance durable, en incitant les Canadiens à investir dans des titres qui respectent les facteurs ESG.

- **Valorisation des innovations et commercialisation**

L'un des enjeux principaux qui est ressorti des consultations dans le cadre de Relançons MTL est la difficulté pour de nombreuses petites entreprises dans des secteurs émergents à valoriser la propriété intellectuelle et à développer leur part de marché par la commercialisation.

En effet, malgré l'intensité de la recherche et un nombre de publications enviable au Québec et au Canada, le nombre de brevets découlant de ces publications est faible, reflet de lacunes en matière de transfert technologique et de connaissances en démarches de protection de la propriété intellectuelle. C'est notamment le cas dans l'industrie des technologies propres, dans les industries des sciences de la vie et des technologies de santé, ou encore dans les industries culturelles et créatives à Montréal. Ce manque à gagner pénalise les entreprises et confère un avantage concurrentiel aux entreprises étrangères bénéficiant d'un meilleur accompagnement dans la valorisation de leurs actifs.

La Chambre recommande au gouvernement du Canada d'accentuer son rôle de premier client pour les PME innovantes canadiennes, afin de faciliter l'intégration des innovations et de pénétrer les marchés d'exportation. Ce mandat devrait être octroyé à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et les sommes devraient être utilisées notamment pour faciliter le maillage entre les grandes entreprises et les PME innovantes.

Recommandation n° 5 : Agir comme un levier de pratiques durables et d'innovation en assurant un financement adéquat pour :

- a) L'accélération du virage numérique des entreprises en les soutenant financièrement dans ces investissements majeurs;***
- b) Le développement et l'adoption de technologies propres en participant à l'investissement initial et en devenant un acheteur principal des technologies canadiennes;***
- c) Des pratiques de finance durables en incitant les Canadiens à investir dans des titres respectant les facteurs ESG;***
- d) La croissance de la valorisation et de la commercialisation des innovations en jouant notamment le rôle de premier acheteur pour les entreprises innovantes.***

3. Dynamiser les échanges commerciaux

Éliminer les obstacles au commerce intérieur

Le commerce intérieur représente environ 20 % du PIB annuel canadien²⁵, et les exportations, en moyenne 31 %. Ces échanges interprovinciaux sont passés de 334,2 milliards à 385,8 milliards de dollars de 2010 à 2017, pour une croissance annuelle moyenne de 2 %. Cette source de prospérité peut être renforcée, ce qu'a confirmé le dernier coup de sonde de la Chambre, qui indique que la majorité des entreprises considèrent que cet élément devrait être prioritaire pour les gouvernements.

Tous les ordres de gouvernement en sont conscients. En 2017, ils ont signé l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) afin de moderniser l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). L'ALEC a permis

²⁵ Statistique Canada, *Tableau 12-10-0101-01 – Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail (x 1 000)* [En ligne : [Ajouter ou enlever des données - Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail \(statcan.gc.ca\)](#)]

plusieurs améliorations importantes par rapport à l'accord précédent. Cependant, l'un des principaux souhaits des parties concernées, soit de réduire les obstacles au commerce, est loin d'être atteint.

On estime que le Canada pourrait accroître sa productivité de 3,8 % en éliminant les barrières dans les échanges, ce qui injecterait jusqu'à 90 milliards de dollars additionnels dans l'économie²⁶. Les entraves au commerce intérieur affectent en effet les entreprises de toutes les provinces en limitant les économies d'échelle indispensables à la compétitivité ici comme à l'international. La perte d'efficacité qui en résulte mine les investissements en équipement et en main-d'œuvre, et, ultimement, limite les possibilités d'exportations internationales et d'investissements étrangers.

Or, la pandémie a montré l'importance d'augmenter l'autonomie nationale dans différents domaines, notamment dans l'approvisionnement en matériel médical. L'élimination des obstacles aux échanges interprovinciaux serait un pas de plus vers une plus grande autonomie économique, en permettant aux provinces de miser sur de nouveaux marchés potentiels dans l'ensemble du pays et d'assurer aux PME d'élargir leur présence à travers le Canada.

La Chambre demande au gouvernement du Canada d'exercer un leadership insistant pour amener toutes les parties à réduire les barrières aux échanges interprovinciaux. Le contexte de la pandémie révèle encore plus l'importance de renforcer les chaînes d'approvisionnement de produits à caractère stratégique, comme le matériel de santé ou les ressources énergétiques. L'une des avenues pour y arriver est d'harmoniser les conditions réglementaires et fiscales partout au pays afin d'accroître la fluidité des échanges.

Recommandation n° 6 : Continuer à éliminer les obstacles au commerce intérieur en harmonisant les conditions réglementaires et fiscales afin de renforcer les échanges et de répondre à des besoins de plus grande autonomie dans certaines chaînes d'approvisionnement.

Se préparer à la réouverture des frontières

L'ouverture des frontières représentera l'un des moments charnières lors de la relance. À cet égard, le Canada devra s'assurer de ne pas pénaliser notre économie et nos entreprises en tardant à rouvrir les frontières aussitôt que la campagne de vaccination le permettra.

- **Attraction des talents et des touristes**

L'internationalisation de nos entreprises et la connectivité internationale de notre économie sont essentielles à notre prospérité. L'un des enjeux sera de s'assurer que le Canada redevienne une destination de choix pour l'attraction de talents internationaux en forte demande. Le gouvernement du Canada s'est déjà montré proactif en augmentant le nombre de personnes immigrantes accueillies depuis le début 2021, en révisant certains critères d'admissibilité²⁷. Il doit également veiller à ce que l'on puisse rouvrir les frontières lorsque les conditions sanitaires le permettront, en misant sur les meilleures pratiques pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs et des voyageurs.

Il faudra notamment planifier la réciprocité des destinations, mais également investir dans des dispositifs de contrôle efficaces à l'arrivée, par exemple la vérification d'un éventuel certificat de vaccination ou l'exigence de passer un test rapide, ce qui risque d'alourdir les processus à l'aéroport. Pour que ces nouvelles mesures soient fluides et ne soient pas une raison de décourager les voyages, la Chambre demande au gouvernement du Canada de prévoir dans son budget des ressources additionnelles pour faire face aux coûts accrus liés à l'ouverture des frontières.

Recommandation n° 7 : Prévoir des ressources additionnelles pour les dépenses liées à l'ouverture des frontières (vérification des éventuels certificats de vaccination, tests rapides, etc.).

²⁶ FMI, *Internal Trade in Canada: Case for Liberalization*, juillet 2019 [En ligne : [Internal Trade in Canada: Case for Liberalization \(imf.org\)](https://www.imf.org/external/pubs/ft/itc/canada/)]

²⁷ The Globe and Mail, *Ottawa goes on immigration blitz, lowers cut-off score*, février 2021 [En ligne : [Ottawa goes on immigration blitz, lowers cut-off score - The Globe and Mail](https://www.theglobeandmail.com/canada/ottawa-immigration-blitz-lowers-cut-off-score/article/)]

- **Rétablir la fluidité de l'accès aux marchés internationaux**

Le Canada a conclu de nombreux accords de libre-échange à l'international, dont l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (AECG) ou encore l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). L'ensemble de ces accords représente plus de la moitié du PIB mondial grâce auquel le Canada peut profiter de conditions favorables pour ses échanges²⁸.

Cette stratégie a porté fruit. Ainsi, les exportations vers les marchés extérieurs ont augmenté en moyenne de 5 % au cours des années précédant la pandémie. De fait, les entreprises canadiennes augmentent plus rapidement leurs échanges avec des marchés hors Canada qu'au niveau interprovincial. C'est dire l'importance des marchés internationaux pour notre prospérité. Nous pouvons cependant faire mieux, par exemple accroître le nombre de PME qui exportent, lesquelles représentent seulement 12 % des PME canadiennes à l'heure actuelle²⁹.

La pandémie a par ailleurs entraîné un resserrement du commerce international dans de nombreux secteurs. Avec la relance économique qui s'amorce, il devient encore plus essentiel d'investir dans la compétitivité de nos entreprises, en veillant à ce qu'elles reçoivent le financement et l'accompagnement nécessaires pour se développer et tirer profit des occasions d'affaires sur les marchés d'exportation.

Pour réussir la relance économique, la Chambre recommande d'investir pour inciter les entreprises canadiennes, dont les PME, à augmenter leur présence sur les marchés internationaux. À cet effet, la Chambre recommande d'augmenter les plafonds d'aide, notamment pour les entreprises innovantes, et de prévoir des ressources supplémentaires pour augmenter le nombre de PME qui exportent.

Recommandation n° 8 : Investir des ressources pour inciter davantage de PME à s'internationaliser en haussant les plafonds d'aide, notamment pour les entreprises innovantes.

4. Éliminer l'iniquité fiscale et établir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire

Les commerçants canadiens font face à une iniquité de la taxation vis-à-vis des entreprises internationales, notamment pour ce qui est du commerce en ligne. Cela nuit au développement de nos entreprises, en plus de réduire les recettes de l'État d'au moins 268 millions de dollars par an, selon le Directeur parlementaire du budget³⁰. L'engagement à imposer les géants du Web dès avril 2020 ne s'est toujours pas concrétisé. Il devient urgent d'y voir dans le contexte actuel où l'élimination des obstacles à la compétitivité des entreprises est capitale pour la relance de l'économie.

La Chambre demande donc d'accélérer la révision de la fiscalité entourant le commerce en ligne dans le but de réduire les iniquités fiscales. En effet, en raison de leur avantage fiscal par rapport aux commerçants locaux, les géants du Web peuvent réinvestir davantage dans leur croissance. Le gouvernement s'est engagé à taxer les GAFAM à partir de 2022, et il doit le faire. Il n'est pas normal que des entreprises qui font affaire sur le territoire ne soient pas imposées et ne collectent toujours pas de taxes de vente sur les produits et services qu'elles vendent.

Nous demandons à la ministre des Finances de s'allier avec le ministre du Patrimoine canadien pour rapidement inclure dans le projet de loi C-10 la perception de la TPS sur les services de diffusion en ligne

²⁸ Gouvernement du Canada, *Budget 2017* [En ligne : [Le budget de 2017 : Chapitre 1 - Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne](#)]

²⁹ Gouvernement du Canada, *Le point sur le commerce 2019*, 2019, [En ligne : https://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/economist-economiste/state_of_trade-commerce_international-2019.aspx?lang=fra#Section2.2]

³⁰ Bureau du Directeur parlementaire du budget, *Nouvelle taxe de vente sur les produits et services numériques*, janvier 2021 [En ligne : [PBO - Legislative Costing Note \(pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com\)](#)]

offerts au Canada, tout en imposant leurs activités sur le territoire. De plus, le prochain budget doit s'attaquer à toute différence de taxation entre les entreprises d'ici et les géants du Web. Cela doit inclure des règles fiscales pour les produits achetés à l'étranger qui ne sont pas taxés à leur livraison au pays, contrairement aux produits achetés de commerçants d'ici.

Recommandation n° 9 : Assurer l'équité de la concurrence entre les acteurs canadiens et internationaux dans la diffusion de contenus médias et le commerce en ligne en régularisant la taxation des entreprises internationales.

Retour à l'équilibre budgétaire

Les déficits très élevés du gouvernement du Canada sont justifiés dans le contexte de la pandémie et du choc économique qui en a découlé. Même s'ils sont très imposants, ils demeurent gérables, en grande partie grâce au très faible coût d'emprunt, et aussi longtemps que les objectifs de croissance économique seront atteints³¹.

Ces déficits se traduiront naturellement par une hausse de la dette fédérale. Néanmoins, le ratio dette/PIB de 49 % demeure lui aussi acceptable. À l'exception de Fitch, toutes les agences de notation ont maintenu la cote du Canada au niveau « AAA » ou l'équivalent³². Pour maintenir cette position enviable, il faudra à la fois atteindre des niveaux de croissance économique élevés et faire preuve d'une solide rigueur budgétaire.

La Chambre soulève trois risques qui pourraient avoir une incidence négative sur la position du Canada.

- Des pressions inflationnistes pourraient survenir durant cette période³³. Ces pressions ne représentent pas un risque immédiat, mais elles pourraient amener une hausse éventuelle des taux d'intérêt et augmenter les coûts de refinancement.
- Ces hausses de taux d'intérêt pourraient fragiliser davantage certaines entreprises et, sans provoquer de récession comme telle, créer une hausse des besoins de financement de celles-ci.
- Ottawa pourrait faire face à un manque de liquidités lors de la prochaine récession qui aura lieu très certainement dans les dix prochaines années, sachant que les récents cycles économiques haussiers ont duré en moyenne sept ans³⁴.

Selon notre plus récent sondage, plus de 80 % des répondants soutiennent que le gouvernement du Canada doit se doter d'une stratégie de retour à l'équilibre budgétaire. Une majorité a indiqué que cette cible devrait être établie à dix ans.

Nous insistons par ailleurs sur l'importance d'éviter d'alourdir le fardeau pour les entreprises et les particuliers et de maintenir un environnement fiscal prévisible. Il faut garder la confiance des prêteurs institutionnels, ce qui nécessite une trajectoire réaliste de réduction de la dette. En conservant l'un des meilleurs ratios dette/PIB parmi nos principaux partenaires commerciaux, nous enverrons le signal que le gouvernement contrôle ses finances publiques.

Recommandation n° 10 : Établir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire d'ici dix ans, tout en s'engageant à ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.

³¹ The Globe and Mail, *Federal debt is manageable with GDP growth, Poloz says*, janvier 2021 [En ligne : [Federal debt is manageable with GDP growth, Poloz says - The Globe and Mail](#)]

³² Gouvernement du Canada, *Stratégie de gestion de la dette de 2020-2021*, juillet 2020 [En ligne : [Stratégie de gestion de la dette de 2020-2021 - Canada.ca](#)]

³³ Financial Post, *Why the Bank of Canada could be among the first to raise interest rates*, janvier 2021 [En ligne : [Why the Bank of Canada could be among the first to raise interest rates | Financial Post](#)]

³⁴ L'encyclopédie canadienne, *Cycles économiques au Canada*, 2017 [En ligne : [Cycles économiques au Canada | l'Encyclopédie canadienne \(thecanadianencyclopedia.ca\)](#)]

Conclusion

Le Canada doit préparer son budget dans un contexte particulièrement incertain, alors que la propagation de la COVID-19 continue à imposer des restrictions importantes sur l'économie. Le budget 2021-2022 devra avoir pour objectif de préserver la confiance des entreprises et des particuliers afin d'assurer une relance rapide dès les prochains mois.

Le gouvernement doit poursuivre ses mesures d'aide, en plus de déployer des stratégies pour soutenir les secteurs les plus touchés par la crise. Il doit bonifier ses mesures incitatives en faveur de l'investissement privé, investir de manière ciblée dans des projets d'infrastructure qui auront un effet positif sur la productivité de l'économie, aider les entreprises à relancer leurs activités dès la réouverture des frontières, et parallèlement, rassurer les marchés et les investisseurs sur sa saine gestion des finances publiques.

Le budget 2021-2022 doit également tenir compte de plusieurs défis à long terme. Il faudra d'une part veiller à ce que les investissements gouvernementaux accélèrent la valorisation des innovations et la transformation numérique des entreprises, et d'autre part poursuivre les efforts pour favoriser la transition vers une économie plus verte. Le budget devra aussi contribuer à renforcer le marché intérieur canadien, soutenir l'internationalisation de nos entreprises au lendemain de la pandémie, et mettre fin à l'iniquité fiscale qui perdure entre les entreprises locales et les acteurs étrangers.

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Maintenir les programmes d'aide généraux jusqu'à la fin décembre et en revoir les modalités, notamment en augmentant la part subventionnaire des programmes de prêts et en prenant en compte la différence de coûts associée au lieu d'implantation d'une entreprise.

Recommandation n° 2 : Établir une stratégie d'aide sectorielle et des politiques ambitieuses, en considérant notamment :

- a) Appuyer financièrement les transporteurs aériens, soutenir la R-D et l'implantation de technologies numériques et de fabrication avancée dans l'industrie aérospatiale, et augmenter le budget de NAV Canada, de l'ACSTA et de Transports Canada pour accorder un congé de paiement aux transporteurs aériens et aux principaux aéroports;
- b) Bonifier les mesures d'aide destinées au secteur du tourisme en prenant en compte la lourdeur des pertes encourues et dégager des sommes additionnelles pour aider les acteurs du milieu à se préparer au retour éventuel des touristes locaux et internationaux;
- c) Soutenir les industries culturelles et créatives pour préserver l'offre culturelle canadienne, notamment en incluant les cachets artistiques dans les critères d'admissibilités des aides.

Recommandation n° 3 : Octroyer une enveloppe au ministère du Développement économique et des Langues officielles afin d'appuyer la vitalité économique des centres-villes par l'intermédiaire des mesures structurantes développées par les acteurs du milieu.

Recommandation n° 4 : Investir dès maintenant dans deux projets porteurs pour la relance : le lien entre la gare du REM et la gare Dorval de VIA Rail à l'aéroport de Montréal, et le TGF Québec-Windsor.

Recommandation n° 5 : Agir comme un levier de pratiques durables et d'innovation en assurant un financement adéquat pour :

- a) L'accélération du virage numérique des entreprises en les soutenant financièrement dans ces investissements majeurs;
- b) Le développement et l'adoption de technologies propres en participant à l'investissement initial et en devenant un acheteur principal des technologies canadiennes;
- c) Des pratiques de finance durables en incitant les Canadiens à investir dans des titres respectant les facteurs ESG;
- d) La croissance de la valorisation et de la commercialisation des innovations en jouant notamment le rôle de premier acheteur pour les entreprises innovantes.

Recommandation n° 6 : Continuer à éliminer les obstacles au commerce intérieur en harmonisant les conditions réglementaires et fiscales afin de renforcer les échanges et de répondre à des besoins de plus grande autonomie dans certaines chaînes d'approvisionnement.

Recommandation n° 7 : Prévoir des ressources additionnelles pour les dépenses liées à l'ouverture des frontières (vérification des éventuels certificats de vaccination, tests rapides, etc.).

Recommandation n° 8 : Investir des ressources pour inciter davantage de PME à s'internationaliser en haussant les plafonds d'aide, notamment pour les entreprises innovantes.

Recommandation n° 9 : Assurer l'équité de la concurrence entre les acteurs canadiens et internationaux dans la diffusion de contenus médias et le commerce en ligne en régularisant la taxation des entreprises internationales.

Recommandation n° 10 : Établir une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire d'ici dix ans, tout en s'engageant à ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.